

CONCOURS 2017 INTERNATIONAL D'ARCHITECTURE

Saisir l'opportunité d'imaginer un projet audacieux, novateur, visionnaire et tangible

Tout comme Jules Verne, Gustave Eiffel, Arthur C. Clarke, Jacques Piccard, Jacques-Yves Cousteau, Jacques Rougerie, etc., vous souhaitez mettre votre passion, votre talent de créateur, d'architecte, d'ingénieur, de bâtisseur, vos convictions et compétences environnementales au service de l'évolution de notre société pour un rapport plus juste entre l'Homme et la planète.

Conscients des grands changements climatiques que notre Terre subit et va subir, vous voulez contribuer, vous engager en proposant des projets architecturaux inscrits dans deux grands univers : l'Océan et l'Espace. Vous êtes résolument tourné vers un avenir durable.

Vous vous sentez responsable dans le développement des modes de vie de nos sociétés et votre *leitmotiv* implique de construire autrement avec comme crédo une meilleure appropriation et un respect de la biodiversité de ces deux milieux pour le bien commun.

Proposez-nous vos projets d'architecture !

Pour la 7^{ème} édition de son concours international d'architecture, la Fondation ajoute un focus pour chacune des trois catégories. Cette démarche est née d'une volonté de répondre à des problématiques prospectives ciblées à moyen terme ou en réponse à une urgence mondiale.

ARTICLE 1 – OBJET DU CONCOURS

Les prix de la Fondation Jacques Rougerie - Institut de France ont pour objectif d'offrir aux architectes, designers, ingénieurs, et urbanistes une occasion unique de proposer des projets novateurs, audacieux et disruptifs. Ces projets architecturaux fondés sur des progrès émergents, une vision prospective et des compétences transversales - science, sociologie, climatologie, géographie, etc. - devront répondre aux grands enjeux environnementaux actuels et à venir pour une plus grande responsabilité industrielle et technique. Ils devront tenir compte des préceptes du développement durable et contribuer à l'intégration de la mer et l'espace dans le développement de notre société : matériaux innovants comme les tuiles solaires, techniques et avancées fondamentales en termes de conception et d'élaboration, d'économie en matière d'énergie ou de ressources naturelles, de recyclabilité, etc.

Ce projet architectural innovant devra obligatoirement s'inscrire dans l'un de ces deux univers : l'Océan garant de notre cadre de vie environnemental et sociétal ou l'Espace, champ de développements et d'applications technologiques incontournables pour le futur de notre civilisation.

L'innovation architecturale et le développement durable en réponse aux grands changements climatiques sont les maîtres mots de cet appel à la créativité.

Le concours est gratuit et s'adresse aux étudiants comme aux professionnels. Les prix seront décernés, sans condition d'âge, de sexe, d'origine, de religion, à un auteur désigné nominativement ou à une équipe. Les candidats sont invités à monter des équipes pluridisciplinaires pour répondre au concours et valoriser une réflexion collective et des compétences transversales.

Chaque grand prix est doté de 7 500 € (sept mille cinq cent euros) et les focus de 2 500 € euros (deux mille cinq cent euros).

Chaque Jury se réserve le droit d'attribuer le Grand Prix au lauréat d'un Focus et ainsi cumuler les dotations. Il est ainsi possible de gagner les deux prix d'une même catégorie si le projet répond aux critères requis et illustre une excellence.

Prix de la Fondation Jacques Rougerie « Innovation et Architecture pour la Mer » - Louis Vicat

Grand Prix : 7500 € (sept mille cinq cent euros)

Focus : « Les ports du futur » - 2500 € (deux mille cinq cent euros)

Prix de la Fondation Jacques Rougerie « Innovation et Architecture pour l'Espace »

Grand Prix : 7500 € (sept mille cinq cent euros)

Focus : « Les centrales solaires spatiales » - 2500 € (deux mille cinq cent euros)

Prix de la Fondation Jacques Rougerie « Architecture & Problématique de la Montée du niveau des Océans »

Grand Prix : 7500 € (sept mille cinq cent euros)

Focus : « Le littoral africain » - 2500 € (deux mille cinq cent euros)

Pour le focus « le littoral africain », le jury a une attente très forte au niveau de l'implantation du projet, raison pour laquelle il est demandé spécifiquement **un chef d'équipe de nationalité africaine** pour sa grande expertise du tissu social et économique de la région.

ARTICLE 2 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation au concours est ouverte aux étudiants, aux chercheurs créateurs, designers, artistes...

Les participants peuvent concourir soit individuellement soit en équipe (étudiants, architectes, urbanistes, ingénieurs, paysagistes, designers, artistes ...), avec désignation d'un leader dénommé « Mandataire ».

Un même participant ne peut participer qu'une seule fois à ce concours 2017 et avec un seul projet. Une candidature multiple entraînera automatiquement une disqualification individuelle ou collective s'il s'agit d'une participation en équipe.

Ne peuvent concourir et participer, directement ou indirectement, les personnes ayant pris part à l'organisation et au déroulement du concours.

ARTICLE 3 – MODALITES DES DOSSIERS D'INSCRIPTION

L'inscription au concours se fait par le biais du site internet :

<https://sqore.com/opportunity/international-competition-in-architecture> que ce soit pour une inscription individuelle ou en équipe.

Depuis ladite plateforme, les candidats pourront télécharger les documents nécessaires à leur inscription :

- le règlement avec rappel des dates correspondant aux étapes ultérieures du concours
- le formulaire « Autorisation du candidat »
- les gabarits (A3 et slide PPT)
- les logos de la Fondation Jacques Rougerie

Si le/la candidat(e) a déjà participé à une des éditions du concours, il/elle devrait avoir un profil sur la nouvelle plateforme. Pour les autres, il sera nécessaire de créer un compte.

Une fois votre inscription confirmée, le/la candidat(e) peut commencer à envoyer son projet depuis l'onglet « *start now* » sur le **site du concours** : <https://sqore.com/opportunity/international-competition-in-architecture>.

L'inscription au concours implique l'acceptation sans réserve des clauses du règlement du concours. Les éventuels manquements aux règles du concours peuvent contraindre la Fondation Jacques Rougerie à mettre les participants hors concours.

ARTICLE 4 – MODALITES DES DOSSIERS DE PRESENTATION DU PROJET

4.1 CONTENU DU DOSSIER DE PRESENTATION DU PROJET

Une fois inscrit sur le site et votre profil complété, le participant ou le mandataire doit déposer son projet sur le site <https://sqore.com/opportunity/international-competition-in-architecture> avant **le 19 novembre octobre 2017 heure française (23 :59)**.

Ce projet doit être composé de **trois dossiers** qui seront nommés en **français** ou en **anglais**. Il est essentiel de respecter cette nomenclature sous peine d'être disqualifié.

Dossier n°1 : Présentation générale

Le dossier n°1 est composé des sous-dossiers « **a. Dossier administratif** » et du « **b. Dossier pré-jury** ».

a. Dossier administratif

- L'autorisation du/des candidat/s signée au format PDF
- La pièce d'identité de chaque candidat au format JPEG nommée comme suit : ID_NOM_PRENOM
- La photo portrait de chaque candidat au format JPEG HD nommée comme suit : PHOTO_NOM_PRENOM
- Le CV de chaque candidat au format PDF nommé comme suit : CV_NOM_PRENOM

b. Dossier pré-jury

- Une note de synthèse en français **ET** anglais de **600 mots** (soit environ 300 en français et 300 en anglais) présentant les grandes lignes du projet d'une page recto maximum (Word - format A4 - taille caractère ARIAL 10) comprenant obligatoirement le nom de votre projet et une phrase d'accroche de 3-4 mots le décrivant (qui sera toujours associé au nom de votre projet et servira d'accroche dans tous les outils de communication).
- Un A3 format paysage, libre d'expression, reprenant obligatoirement le gabarit fourni (téléchargeable) – JPEG ou PDF haute définition – 5 Mo max.
- Une slide PowerPoint pour présenter votre projet lors d'une projection durant la journée du jury, reprenant obligatoirement le gabarit fourni (téléchargeable) – .PPT ou .PDF haute définition – 5 Mo max.

Dossier n°2 : Dossier de présentation du projet

Le dossier n°2 est composé des sous-dossiers « **a. Dossier présentation** » et du « **b. Dossier graphique** ».

a. Dossier de présentation

Un fichier PDF de 10 pages A3 recto maximum format paysage d'un poids total n'excédant pas 20 Mo.

Ce dossier comprendra les éléments écrits et graphiques présentant votre projet.

Le logo de la Fondation Jacques Rougerie doit apparaître en bas à droite de chaque page (en blanc ou en noir).

Le jury appréciera tout projet nourri par des recherches et des compétences transversales à votre domaine de compétences : science, sociologie, ethnologie, géographe, océanographe, etc.

b. Dossier graphique

Ce dossier contiendra toutes les images utilisées dans votre dossier pdf de présentation globale (**a. Dossier de présentation**). Chaque image individuelle portera le nom de votre projet et précédé d'un chiffre commençant par 00 allant jusqu'à 100 par ordre croissant d'importance.

Ex : «01_Caltrope.jpeg»

Ces images doivent être rendues au format JPEG haute définition - 300 dpi et ne devront pas excéder le poids de 5 Mo par image.

Ces images seront celles dont la Fondation se servira pour communiquer sur votre projet et/ou le télécharger sur sa database.

Dossier n°3 : film d'animation 3D ou vidéo animation

Une animation ou vidéo 3D de votre projet. Ce document sera diffusé durant la journée des jurys.

Durée maximum 1mn30 - 100 Mo.

Les Lauréats **pourront retravailler** pour la cérémonie de la Remise des Prix leur animation 3D ou une vidéo de leur projet si nécessaire.

Vous pouvez vous inspirer des projets des éditions précédentes sur notre chaîne YouTube : https://www.youtube.com/channel/UCY4xKui_hFwgdfc-AS2JP3w

4.2 ENVOI DES DOSSIERS DE PRESENTATION DU PROJET

L'ensemble des dossiers doit être transmis au plus tard **le lundi 19 novembre 2017 à 23:59**, sur le site <https://sqore.com/opportunity/international-competition-in-architecture>. Il est nécessaire de se connecter vos identifiants pour transmettre vos dossiers. Le téléchargement pouvant prendre du temps, nous vous suggérons de ne pas attendre le dernier moment.

ARTICLE 5 – PROCESSUS DE SELECTION

La désignation des nominés sera faite à l'issue d'une présélection des meilleurs projets pour chacune des catégories « Mer », « Espace » et « Montée du niveau des Océans » par une Commission Technique – Pré-jury.

Les projets nominés seront examinés ensuite par un jury d'experts qui désignera les lauréats. Leur choix sera entériné lors du conseil d'administration de la Fondation le 15 décembre 2017

Les lauréats seront avisés par téléphone, lettre ou courriel, de la décision du jury.

La remise des Prix est fixée à **janvier 2018. La présence du ou des Lauréats est vivement souhaitée. A défaut, il devra se faire représenter.**

ARTICLE 6 – JURY

Le jury attribuera les Prix en fonction du **caractère d'originalité du thème proposé, de la qualité de la composition architecturale présentée, des recherches transversales menées pour présenter un projet en cohérence avec son milieu naturel et les technologies développées.**

Le jury est souverain dans sa décision qui sera rendue à la majorité des 2/3 à l'issue des délibérations. En cas de besoin la voix du président du jury compte double.

La décision du jury sera entérinée au cours d'un conseil d'administration de la Fondation Jacques Rougerie.

La décision du jury est sans appel. Le jury peut décider de ne pas attribuer les Prix s'il estime que les projets qui lui sont proposés n'en justifient pas l'attribution.

ARTICLE 7 – DOTATIONS

En 2017, la Fondation Jacques Rougerie – Institut de France récompensera entre trois et six auteurs de projet, ci-après désignés les « Candidats », présentant un projet architectural lié au domaine de l'Espace,

de la Mer, ou de la Montée du niveau des Océans, par l'attribution de prix d'un montant cumulé de 30.000 € (trente mille euros) se répartissant comme suit :

Prix de la Fondation Jacques Rougerie « Innovation et Architecture pour la Mer » - Louis Vicat

Grand Prix : 7500 € (sept mille cinq cent euros)

Focus : « les Ports du Futur » - 2500 € (deux mille cinq cent euros)

Prix de la Fondation Jacques Rougerie « Innovation et Architecture pour l'Espace »

Grand Prix : 7500 € (sept mille cinq cent euros)

Focus : « Les centrales spatiales solaires » - 2500 € (deux mille cinq cent euros)

Prix de la Fondation Jacques Rougerie « Architecture & Problématique de la Montée du niveau des Océans »

Grand Prix : 7500 € (sept mille cinq cent euros)

Focus : « Les littoraux africains » - 2500 € (deux mille cinq cent euros)

Chaque Jury se réserve le droit d'attribuer le Grand Prix au lauréat d'un Focus et ainsi cumuler les dotations. Il est ainsi possible de gagner les deux prix d'une même catégorie si le projet répond aux critères requis et illustre une excellence.

Ces prix seront remis dans les conditions et selon les modalités définies par les présentes.

En plus d'une dotation financière les Lauréats **bénéficieront de l'appui de la Fondation afin d'approfondir leur projet**. Les lauréats pourront solliciter le réseau d'experts de la Fondation.

Les prix seront décernés au candidat individuel ou au mandataire pour une équipe (qui aura la charge de la répartition du prix entre les membres de l'équipe).

ARTICLE 8 – OBLIGATIONS

Le(s) Candidat(s) s'engage(nt) en cas d'obtention d'un Prix à faire figurer à l'occasion de toute publicité, publication relative au projet, la mention « Lauréat 2017 de la Fondation Jacques Rougerie – Institut de France » et à tenir la Fondation informée de l'évolution du projet présenté et des résultats obtenus.

Les lauréats devront accorder une interview à la Fondation Jacques Rougerie – Institut de France.

ARTICLE 9 – COMMUNICATION ET SUITES DU CONCOURS

LES PRIX

La cérémonie de remise des Prix se fera **en janvier 2018**. La présence des lauréats est souhaitée. **La présence du ou des Lauréats est vivement souhaitée. A défaut, il devra se faire représenter.**

COMMUNICATION

La Fondation Jacques Rougerie informera la presse des résultats du concours par communiqué et mettra les résultats en ligne sur le site Internet de l'Institut de France.

EXPOSITION

Il pourra être demandé aux Lauréats, aux nominés mais aussi à certains présélectionnés par les jurys, de fournir à la Fondation des panneaux A0 réalisés à partir de gabarits de présentation fourni, au format électronique en vue d'une future exposition.

DATABASE INTERNATIONALE

La Fondation Jacques Rougerie se réserve le droit de sélectionner les projets qui apparaîtront dans sa banque de données. Cette banque de données, gratuite et visible par tous répertorie un large panel de projets architecturaux en rapport avec la Mer, l'Espace et la Montée du niveau des Océans.

PUBLICATION

Les projets sélectionnés seront publiés sur le site internet de la Fondation voire sur les sites internet des partenaires.

Les projets sélectionnés seront publiés sur les réseaux sociaux de la Fondation voire sur les réseaux sociaux des partenaires.

ARTICLE 10 – CALENDRIER

Lundi 31 mai 2017 : Ouverture des inscriptions au concours

Dimanche 19 novembre 2017 : clôture du dépôt des projets

Du Lundi 20 novembre au 1^{er} décembre 2017 : Analyse des dossiers par le pré-jury

Semaine du 4 décembre 2017 : réunion du jury

Janvier 2018 : Cérémonie de Remise des prix

ARTICLE 11- ANNULATION DU CONCOURS

La Fondation Jacques Rougerie - Institut de France se réserve expressément la faculté d'annuler à tout moment et pour quelque cause que ce soit l'attribution des Prix au titre du présent règlement, sans qu'aucun des Candidats ne puisse se prévaloir d'une quelconque indemnisation à ce titre. Tout candidat qui participe au concours admet, de ce seul fait, les contraintes du règlement et du programme ainsi que les décisions du jury qui sont sans appel.

ARTICLE 12- QUESTIONS

Pour poser une question une seule adresse : info@fondation-jacques-rougierie.com. Les réponses seront rendues publiques sur le site de la Fondation www.fondation-jacques-rougierie.com

Le règlement est téléchargeable gratuitement sur le site Internet de la Fondation Jacques Rougerie à l'adresse suivante :

<https://sqore.com/opportunity/international-competition-in-architecture>

Ils nous soutiennent :

